

Réf: Dossier 266079

Avis de constitution

SOCIETE « GANIYOU AGRICULTURE ET BATIMENT » en abrégé « G-AGRIBAT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA II TRIANGLE LOT
304 ILOT 17, Lot 304, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GANIYOU AGRICULTURE ET
BATIMENT » en abrégé « G-AGRIBAT »

Objet : - Bâtiment : électricité, peinture, rénovation;
- Construction immobilière ;
- Transaction immobilière ;
- Gestion immobilière ;
- Agriculture tropicale, option production animale et végétale ;
- Commerce général ;
- prestation diverses.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industriels, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement a l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'a tout objet similaire ou connexe et susceptible d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA II TRIANGLE LOT
304 ILOT 17, Lot 304, Ilot 17

Dirigeant(s) M KOFFI KOUAKOU ABDOUL GANIYOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12729 du 26/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83410/GTCA/RC/2023 du 26/11/2023

